

Hors-série

N°1

eau



SOMMAIRE

3-6 UNE EAU POTABLE DE QUALITÉ :
UN BESOIN VITAL

7-12 L'EAU : UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

13-15 L'EAU : DES SOLUTIONS AU QUOTIDIEN



Carte des principaux cours d'eau présents sur le territoire de la communauté de communes Sud Alsace Largue (Source : Agence de l'Eau Rhin Meuse)



35 000 : voici le nombre d'organisations publiques gestionnaires du cycle de l'eau domestique en France ! Pour pallier cette fragmentation de la gestion d'un patrimoine commun et précieux (qui nécessite au contraire des actions communes et concertées sur l'ensemble de son cycle), le législateur intègre progressivement la gestion de l'eau et de l'assainissement aux compétences obligatoires des communautés de communes. Si l'on rajoute la compétence de gestion des milieux naturels et de la prévention des inondations (GEMAPI), notre intercommunalité devient un acteur majeur de la gestion d'un cycle de l'eau intégré dans toutes ses composantes !

Réussir à assumer cette vision stratégique d'une nouvelle gouvernance de l'eau est un défi de taille. A l'avenir, les politiques de l'eau et de l'assainissement, de même que les politiques énergétiques, doivent être replacées au cœur du projet de territoire. Dans le contexte de l'urgence climatique et de la raréfaction de la ressource en eau, les défis d'un avenir très proche seront de maintenir des services performants, d'assumer les investissements nécessaires à l'entretien des réseaux et des ouvrages mais aussi d'inventer des politiques audacieuses et innovantes de préservation de la qualité de l'eau, des milieux humides et de la biodiversité. Pour réussir ce pari, notre territoire possède de nombreux partenaires et outils : l'EPAGE Largue pour la gestion des milieux humides, notre service assainissement qui monte en performance, nos communes et syndicats d'eau, la Maison de la Nature du Sundgau pour accompagner les politiques en faveur de l'environnement par un message éducatif, mais aussi des projets originaux favorables à l'eau et portés par l'intercommunalité avec le monde agricole, dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat.

Une nouvelle gouvernance de l'eau, encore plus intégrée au territoire, est à inventer. L'avenir de l'eau sur notre territoire est entre nos mains, réussissons tous ensemble ce grand pari !

Vincent GASSMANN,
Président de la Communauté de Communes
Sud Alsace Largue

Pour nos différents usages de l'eau et le bon équilibre des milieux naturels, l'eau doit être de bonne qualité et en quantité suffisante. De nombreux enjeux liés à la ressource en eau sont à prendre en compte sur notre territoire.

S'adapter aux effets du changement climatique et préserver la quantité d'eau disponible

Lutter contre les phénomènes de ruissellement, érosion des sols, coulées de boues et inondations

Garantir une eau potable de qualité et saine

Garantir le bon état écologique des milieux aquatiques

Préserver la biodiversité

Ici, l'eau n'est jamais bien loin, même si on ne la perçoit pas à l'œil nu. Cet élément indispensable à la vie sur Terre et à notre vie quotidienne structure notre territoire, baigné par la Largue et ses affluents. Cet environnement aquatique et cette ressource commune qu'est l'eau se rappellent régulièrement à nous, parfois par leurs excès (inondations, coulées d'eaux boueuses, ...) ou par leurs absences (sécheresses, restrictions d'usages, ...).

Avec le changement climatique, les phénomènes naturels extrêmes ont tendance à s'intensifier en durée et en gravité. A cela, il faut ajouter les changements d'occupation des sols (urbanisation, imperméabilisation, nouvelles cultures, ...) que connaît notre territoire

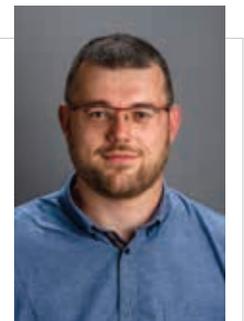
depuis un demi-siècle : tout cela modifie en profondeur notre rapport à l'eau. C'est pour cela que les collectivités, et notamment la Communauté de Communes Sud Alsace Largue, déploient des politiques en faveur de la préservation de la ressource en eau et de l'amélioration de sa qualité.

Nous avons fait le choix d'un hors-série du magazine intercommunal centré sur cette thématique EAU pour vous informer des actions mises en place en ce sens au sein de notre collectivité. Au fil de ces pages, vous découvrirez que l'eau est une préoccupation majeure de nos politiques et de nos agents, à votre service. Vous y trouverez des informations utiles sur l'eau potable que vous

consommez ainsi que sur son traitement, des actions et des engagements menés par l'intercommunalité et ses partenaires pour la préservation de la ressource et du milieu aquatique, mais aussi des initiatives citoyennes que nous pouvons tous adopter au quotidien.

L'eau est un bien commun : tous ensemble, prenons soin de notre ressource et de nos rivières !

Nicolas HOLLEVILLE,
Vice-Président Environnement et
Développement Durable





Une eau potable de qualité : un besoin vital

De la source au robinet jusqu'à son rejet dans les rivières, l'acheminement de l'eau potable est un processus long et complexe

L'eau potable est une eau qui ne doit pas porter atteinte à celui qui la consomme.

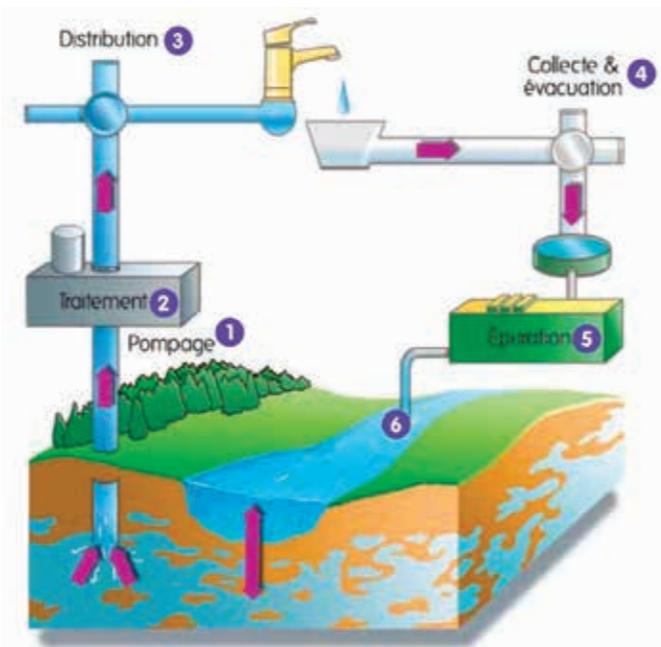
Sur le territoire de notre collectivité, la gestion et la distribution de l'eau potable sont une compétence exercée par les communes : elles la gèrent elles-mêmes ou la confient aux syndicats d'eau. La facture d'eau payée par chaque habitant permet donc de rémunérer l'ensemble de ces services, dont le traitement et la distribution de l'eau potable. Le prix payé dépend des contraintes géographiques (proximité du captage et dispersion des habitations), de la qualité de la ressource (traitements que l'eau doit subir avant sa distribution), du financement des travaux et du mode de gestion de l'eau. Il comprend habituellement une partie fixe d'abonnement et une tarification proportionnelle au volume consommé.

Le cycle des services de l'eau, c'est :

- 1 puiser l'eau dans le sous-sol ou la rivière,
- 2 la rendre potable (traitement)
- 3 l'acheminer jusqu'aux habitations,

Puis, une fois utilisée :

- 4 récupérer et évacuer cette eau « usée » pour la conduire vers un centre de traitement,
- 5 où elle sera épurée,
- 6 avant son rejet final dans le milieu naturel



Source : Plaquette « Le prix de l'eau » - Agences de l'eau et ONEMA

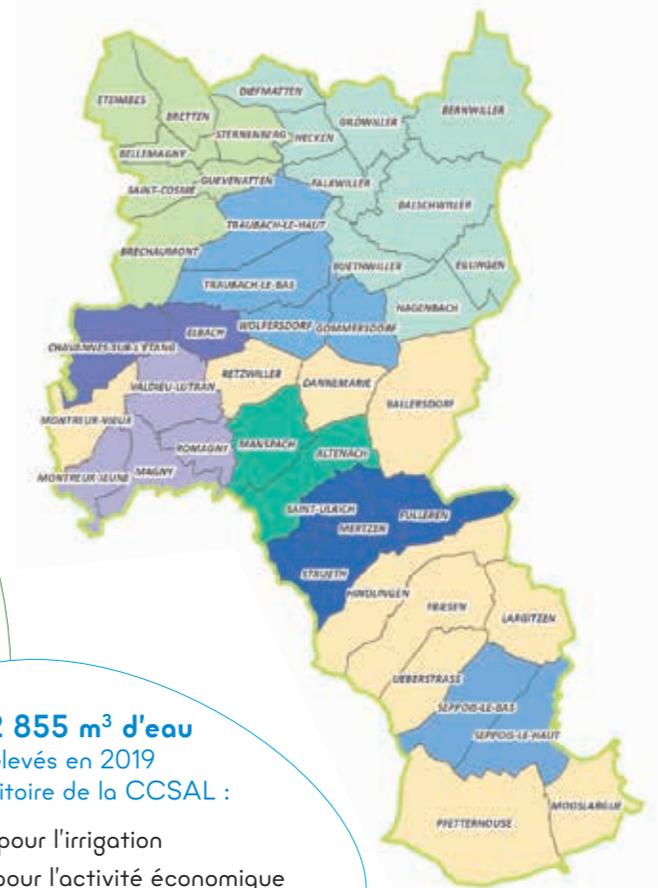
Une eau issue de nombreux captages

Le territoire compte une trentaine de captages d'eau dont certains, plus sensibles, nécessitent une attention particulière et la mise en place de mesures spécifiques. L'eau issue des captages subit un traitement avant d'être distribuée, afin de la rendre conforme aux exigences de qualité réglementaires. En effet, l'eau potable est l'un des produits alimentaires les mieux surveillés de France : des prélèvements et des contrôles sont effectués tout au long de son parcours.

Cette eau a de multiples usages : consommation domestique, industrie, agriculture, loisirs (pêche, tourisme fluvial, éco-tourisme...), accueil de la biodiversité, ...

8 syndicats d'eau potable et 10 communes qui gèrent leur eau en régie.

Source : Agence de l'eau Rhin-Meuse



Service Public Eau Potable

- Commune autonome
- SAEP BALSCHWILLER-AMMENTZVILLER & ENV.
- SAEP DIETENACH-BAASWACH
- SAEP DE BRACHAUFORT ET ENV.
- SAEP DE FULLEREN-MERTZEN-ST-ULRICH...
- SAEP DE SEPPois LE BAS
- SAEP DE TRAUWACH ET ENVIRONS
- SAEP DU HAUT-BOIS
- SE DE LUTRAN ET ENVIRONS

Quantité moyenne d'eau nécessaires à :

- une **chasse d'eau** : 6 à 12 l
- une **douche** : 60 à 80 l
- un **bain** : 150 à 200 l
- une **vaisselle** : 5 à 15 l
- un **cycle de lave-vaisselle** : 10 à 30 l
- un remplissage de piscine : plusieurs milliers de litres

Consommation moyenne d'eau par habitant :

- Villes d'Afrique : moins de 30 l / jour
- France : 150 à 200 l / jour

Source : Plaquette « Les usages de l'eau » Agences de l'eau et ONEMA

1 432 855 m³ d'eau prélevés en 2019 sur le territoire de la CCSAL :

- 64 000 m³ pour l'irrigation
- 16 000 m³ pour l'activité économique
- 1 352 855 m³ pour les usages domestiques



Station de pompage de Montreux-Vieux



L'épuration, un rôle fondamental dans le cycle de l'eau et la préservation de la ressource

Nous consommons de l'eau potable pour nos besoins quotidiens. Les eaux souillées qui résultent de l'utilisation de l'eau (eaux grises, eaux vannes) sont ensuite collectées par le réseau public d'assainissement, puis font l'objet d'une dépollution par la station d'épuration des eaux usées. Les eaux ainsi traitées sont rendues au milieu naturel, qui est très souvent un cours d'eau. A noter qu'il existe un second mode d'assainissement des eaux usées puisque les eaux usées ménagères sont parfois traitées à la parcelle dans les secteurs non équipés d'un réseau public d'assainissement : c'est l'assainissement autonome ou individuel (environ 700 installations de ce type sur le périmètre de la CCSAL).

Sur le territoire Sud Alsace Largue, c'est la communauté de communes qui exerce la compétence « assainissement - eaux usées ». Le service assainissement gère en direct l'ensemble des ouvrages et équipements qui constituent son patrimoine : branchements, canalisations principales, postes de refoulement et stations d'épuration. Les missions des agents consistent à entretenir, exploiter, étendre et renouveler ce patrimoine, afin d'assurer la salubrité publique, le bon état écologique des rivières et d'améliorer la qualité de service rendu à l'utilisateur.



Des agents du service « Assainissement » en pleine action



Le service assainissement, c'est :

➔ 1 élu référent

M. Fabien Ulmann
1^{er} Vice-Président

➔ 3 agents administratifs

chargés de la facturation, du lien avec l'utilisateur et de l'ensemble des dossiers administratifs du service

➔ 8 agents techniques

dont 5 en permanence sur le terrain.

L'intérêt majeur de l'assainissement est de rendre à la nature l'eau utilisée pour nos besoins ménagers la plus « propre » possible. Des contrôles nous permettent de suivre cette qualité et nous imposent d'agir si nécessaire. Un programme de travaux est alors élaboré afin de pallier progressivement à ces éventuelles imperfections. Le coût qui en résulte ne nous permet pas de tout entreprendre, et de grands projets restent encore à finaliser après des études initiales déjà engagées. L'assainissement est essentiel dans le cycle de l'eau. Nous sommes tous redevables du rejet dans la nature d'une qualité d'eau la meilleure possible et conforme aux normes réglementaires. Notre sensibilité affichée nous impose d'être stricts et exigeants auprès de notre population quant à la qualité de l'assainissement, sans pour autant oublier le bon sens du dialogue.

Fabien ULMANN



Photo de la station d'épuration de Seppois-le-Bas



Le bon geste !

Les lingettes c'est dans la poubelle !

Le réseau d'assainissement n'est pas un « tout à l'égout » !

Des lingettes jetées dans le réseau d'assainissement, cela induit de nombreux dysfonctionnements : obstruction de canalisation, défaut de pompes de refoulement ; mais aussi des débordements d'eaux usées en domaines public et privé, et dans les cours d'eau ; ainsi que de nombreuses heures d'intervention des agents du service. Il est rappelé que le rejet de lingettes dans le réseau public est interdit par le règlement du service. Toute intervention du service liée à une mauvaise utilisation du branchement est facturée à l'utilisateur concerné.



Pompe de refoulement en arrêt forcé, les roues sont bloquées par les lingettes.

4 stations à boues activées



1 station à disques biologiques



15 rhizosphères (ou filtres plantés de roseaux)



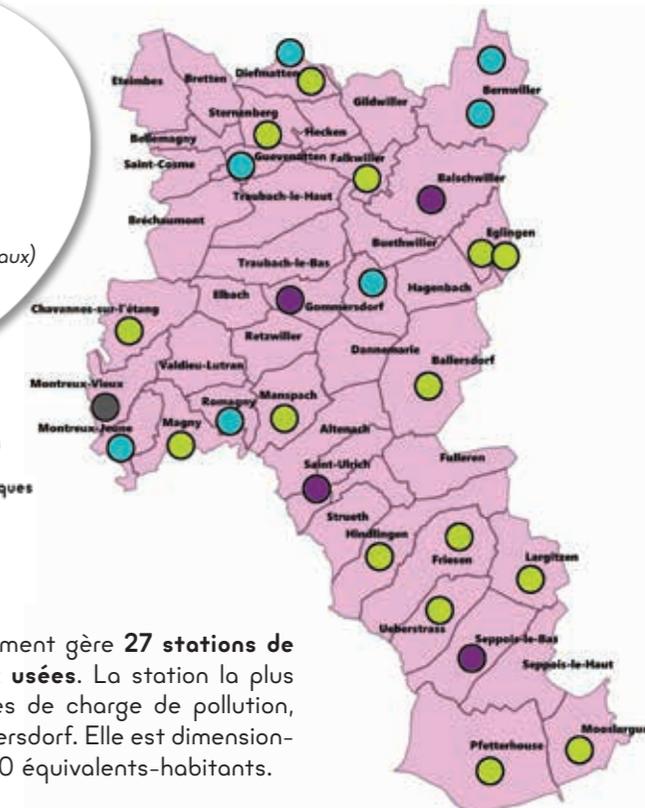
7 lagunes.

● Stations à boues activées

● Stations à disques biologiques

● Rhizosphères

● Lagunes



Le service assainissement gère **27 stations de traitement des eaux usées**. La station la plus importante, en termes de charge de pollution, est implantée à Wolfersdorf. Elle est dimensionnée pour traiter 5 200 équivalents-habitants.

L'eau, une ressource à préserver

Hydrographie du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux



L'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) gère les milieux aquatiques et travaille à la prévention des inondations (GEMAPI) à l'échelle du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux. A travers le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et l'animation des sites Natura 2000, il préserve et met en valeur le patrimoine aquatique de notre territoire.



Les infos du SAGE Largue

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Largue suit de près l'évolution des débits de la Largue et de ses affluents dans le contexte du changement climatique. Depuis l'été 2016, les saisons trop sèches s'enchaînent. En automne et en hiver, le manque de pluie et de neige empêche la recharge des nappes d'eau souterraines. Aujourd'hui, la nappe des cailloutis du Sundgau est à un niveau historiquement bas. Cela se ressent sur le débit des sources qui alimentent les réseaux d'eau potable des communes de la vallée, mais également les sources des cours d'eau. Comme vous avez dû le remarquer, de nombreux affluents de la Largue ont été à sec lors des derniers étés. Les cours d'eau se réduisent en surface et en volume, la température de l'eau augmente plus rapidement lors des journées chaudes, les taux d'oxygène baissent. Le moindre rejet au cours d'eau (ou par l'intermédiaire du réseau pluvial) peut causer une pollution mortelle pour les poissons et l'ensemble de la vie des cours d'eau.



Natura 2000

Les cours d'eau, mares et zones humides sont les lieux de vie des poissons, amphibiens, écrevisses, libellules, mollusques et autres animaux venant s'y abreuver ou s'y nourrir. On dénombre **24 espèces françaises de poissons dans la Largue**. Les richesses naturelles de la zone inondable de la Largue et certaines forêts et étangs patrimoniaux ont justifié leur **classement en site Natura 2000** (« Vallée de la Largue » et « Sundgau, région des étangs »), reconnaissance européenne de ce patrimoine. Les inventaires réalisés depuis ont permis de découvrir **6 populations d'Écrevisses à pattes blanches que l'on croyait éteintes**. Les actions entreprises par l'EPAGE Largue ont permis de restaurer des sites (création de mares, restauration de cours d'eau, renaturation d'étangs, plantation d'arbres le long des cours d'eau/ripisylves, localisation et protection d'arbres à enjeux...) et d'aider au retour d'espèces menacées (Castor, Chabot, Crapaud sonneur à ventre jaune...).

De nombreuses espèces aquatiques, dont les 3 illustrées ci-dessus, sont **menacées par les changements climatiques** (manque d'eau, température trop élevée, manque d'oxygène, dégradation de la qualité de l'eau).

L'EPAGE accompagne les riverains de cours d'eau et met à disposition le **Guide et conseils pour l'entretien et la gestion des berges des cours d'eau**.

www.epage-largue.eu/riviere-largue/?p=3982

Pour les propriétaires ou locataires d'étangs, le **Guide de bonne gestion des étangs**

www.epage-largue.eu/riviere-largue/guide-etang



« Le Groupe d'experts intergouvernemental de l'ONU sur l'évolution du climat explique que chaque degré d'augmentation de la température moyenne de la planète entraîne une évaporation supplémentaire de 8% des volumes d'eau liquide disponibles dans les cours d'eau, lacs, étangs, sols agricoles et forestiers. **Le bassin versant de la Largue n'échappe pas à cette réalité** et les mesures effectuées par l'EPAGE confirment une réduction inquiétante des débits des cours d'eau et des teneurs hydriques des sols. Les ripisylves, les cultures, les forêts et les étangs paient le prix fort. Il est plus que jamais nécessaire de préserver les zones humides, les prairies, de proscrire les nouveaux drainages, de protéger les cours d'eau, d'optimiser les inondations, de ralentir l'évaporation par la végétalisation des espaces minéralisés et de restaurer une perméabilité des sols malmenée par l'urbanisation de zones sensibles. Tous les maillons de la chaîne du cycle de l'eau doivent être reconsidérés au regard de ce réchauffement climatique, pour garantir l'avenir qualitatif des eaux de captage, mais surtout la préservation et le développement d'une biodiversité riche, garante de la vitalité et la stabilité d'une pyramide alimentaire essentielle pour l'avenir de l'humanité. Faisons tous en sorte de respecter l'eau au quotidien, pour donner une chance à demain. »



Dany DIETMANN
Président de l'EPAGE Largue

L'EAU : UNE RESSOURCE À PRÉSERVER



Notre territoire est impacté par de nombreux enjeux liés à l'eau et au changement climatique. Pour préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau, la CCSAL a développé de nombreux projets, inscrits dans le cadre d'un Contrat de Territoire Eau et Climat, ou CTEC, associant l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'EPAGE LARGUE.

De gauche à droite : Marc Hoeltzel - Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, Vincent Gassmann - Président de la Communauté de Communes Sud Alsace LARGUE, Daniel Dietmann - Président de l'EPAGE LARGUE.

Un contrat de 4 ans (2020-2023) intitulé « Un territoire Sud Alsace durable et résilient autour de la LARGUE » et signé en janvier 2021

3 signataires

24 projets dont 23 aidés au contrat par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

6 623 990 € de travaux prévisionnels dont 2 795 710 € d'aides prévisionnelles

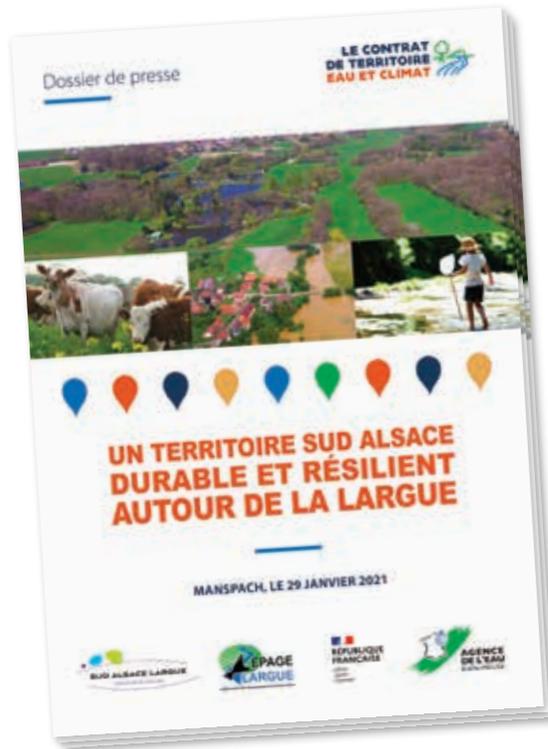
4 enjeux forts :

- L'eau, le climat et la biodiversité : les enjeux d'un aménagement de territoire durable et résilient
- La qualité de l'eau : un enjeu de santé publique et la biodiversité
- L'eau, une ressource à économiser
- L'eau et le climat, des enjeux à partager

CTEC de l'EPAGE LARGUE

L'EPAGE LARGUE a aussi signé, le 29 janvier 2021, son propre CTEC avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, d'un montant avoisinant 3 200 000 €. Ce contrat prévoit, sur une période de 4 ans, des actions variées en faveur des milieux aquatiques :

- Reconquête des zones inondables et renaturation des cours d'eau
- Lutte contre l'érosion des sols et les coulées d'eaux boueuses
- Formation et sensibilisation du grand public.



Une marque pour valoriser les productions et pratiques de l'élevage à l'herbe du Sud Alsace

La CCSAL travaille à la création d'une marque pour les produits de l'élevage (viande et lait). L'objectif est triple : préserver la ressource en eau et notre cadre de vie ; favoriser les produits issus du territoire ; valoriser le travail de nos agriculteurs.



Contexte et origine

- Des problématiques liées à l'eau
- Une fragilité de l'élevage
- La nécessité de maintenir les surfaces en herbe du territoire

➤ PROJET DE CRÉATION D'UNE MARQUE.

11 partenaires institutionnels impliqués dans la démarche + des éleveurs du Sud Alsace + d'autres acteurs économiques au fur et à mesure de l'avancée du projet.



« Le contrat de territoire « Eau et Climat » signé entre l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la communauté de communes est un formidable trait d'union entre nos différentes priorités. Il intègre une logique de dépassement grâce à l'approche à 360° qui est proposée. Ce dépassement s'illustre en particulier par la diversité des actions qui vont être engagées, avec une dynamique singulière et source d'innovation pour concilier agriculture et protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. »

Marc Hoeltzel, Directeur général Agence de l'eau Rhin-Meuse



En savoir plus sur l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr



L'EAU : UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

Un projet pour mettre en place des cultures favorables à l'eau

Contexte et origine

- Des problématiques liées à l'eau
- 2 unités de méthanisation en construction sur le territoire, portées par 2 collectifs d'agriculteurs

➔ **Projet d'étude pour la mise en place de cultures favorables à l'eau, élaboré par la CCSAL en collaboration avec les collectifs d'agriculteurs.**

10 partenaires institutionnels impliqués dans la démarche
2 collectifs de 14 exploitations agricoles concernés par le projet, soit une surface agricole de 2 000 ha.
1 étude réalisée par la Chambre d'Agriculture d'Alsace

2019

Démarrage de l'étude
(financement Région Grand Est)

2020 - 2021

Etude et essais de cultures.
Cartographies des zones à enjeu eau et érosion.

Sept 2021

RENDU DE L'ÉTUDE

Une étude pour mettre en œuvre des paiements pour services environnementaux (PSE)

Les PSE permettent de valoriser des pratiques agricoles qui contribuent à préserver et améliorer la qualité des ressources en eau, à préserver la biodiversité et les paysages.

Enjeux et objectifs de l'étude :

- Evaluer la pertinence de l'outil pour le territoire
- Définir précisément les PSE : mesures, périmètres, montants...
- Evaluer les moyens nécessaires et les modalités de déploiement sur le territoire.

Février 2021

Lancement de l'étude de préfiguration réalisée par la Chambre d'Agriculture (financement Agence de l'eau Rhin-Meuse)

Avril - Août 2021

Réalisation de l'étude

Sept 2021

RENDU DE L'ÉTUDE

L'eau : des solutions au quotidien



En 2019, la CCSAL, la CC Sundgau et le Syndicat Mixte du secteur 4 (SM4) ont lancé le premier réseau de guides « éco-jardiniers » dans le Sundgau, en s'appuyant sur le savoir-faire de la Maison de la Nature avec l'appui financier du Département du Haut-Rhin et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse :

L'éco-jardinier est un ambassadeur auprès des autres habitants du territoire, son rôle étant de les inciter à la préservation de la biodiversité, à la protection de la ressource en eau et à la valorisation in situ des biodéchets en les utilisant comme ressource pour le jardin. Il doit donc à la fois maîtriser les techniques alternatives et les pratiques pédagogiques qui amènent en douceur aux changements de comportement.

Dans ce cadre, les éco-jardiniers préconisent différentes astuces autour de différents thèmes : nourrir le sol, le paillage, conserver la biodiversité...

Voici quelques conseils pour la préservation de l'eau au jardin :

➔ Installez un récupérateur d'eaux pluviales. L'eau sera à température idéale pour vos plantations.

➔ Pour arroser convenablement, faites des cuvettes aux pieds de vos plantations, ainsi, l'eau ne s'écoulera pas de manière inutile et votre plante vous remerciera.

➔ Réalisez un paillage pour conserver l'humidité et moins arroser. De plus, le paillage viendra améliorer l'humus.

➔ Arrosez lorsque le soleil n'est pas trop haut, afin de ne pas brûler vos plantes, mais aussi d'éviter une évaporation trop rapide.

➔ L'utilisation de produits phytosanitaires entraîne une pollution des sols et des eaux. Aussi, utilisez des préparations naturelles pour soigner vos plantations.



L'EAU, DES SOLUTIONS AU QUOTIDIEN

La Maison de la Nature du Sundgau

Située à Altenach, au bord de l'ancienne voie de chemin de fer devenue maintenant une piste cyclable, la Maison de la Nature du Sundgau agit depuis plus de vingt ans dans le secteur de l'Education à la Nature et à l'Environnement. Ses dix salariés et ses nombreux bénévoles interviennent auprès de 3 types de public :

Adultes : 150 personnes/an formées aux techniques de gestion écologique d'espaces naturels ou à la pédagogie.

Enfants : 2 000 scolaires/an sensibilisés à la nature ; 1 000 enfants/an accueillis pendant les vacances.

Grand public : 3 000 personnes/an qui suivent une animation ou viennent profiter du site durant la saison estivale.

Des vacances de Pâques jusqu'à la fin du mois d'août, la Maison de la Nature du Sundgau accueille les nombreux visiteurs à découvrir la nature de proximité au travers de ses différents aménagements : sentier pédagogique / exposition sur la vie des animaux nocturnes / jeux de piste / bar à sirops bio.



Découvertes, échanges et convivialité ! La Maison de la Nature du Sundgau est un formidable outil d'animation du territoire, un carrefour d'échange d'idées et de pratiques autour de l'environnement et de la nature pour tous les publics ! Depuis sa création, l'association inscrit ses actions pédagogiques sur l'eau dans le cadre du SAGE de la Largue pour une meilleure connaissance de la biodiversité des milieux humides et des enjeux de la protection de la ressource en eau. L'été, le site fourmille car il est investi par les enfants des accueils de loisirs, les familles venues y passer un moment de découverte nature et les cyclistes faisant une halte pour boire un jus de pommes maison... Ici pas de barrière, ni clôture, le site est ouvert à tous et il accueille tous les curieux de nature !

Peggy Wolf,
Directrice de la Maison
de la nature du Sundgau



Ec'eau citoyen : et pourquoi pas...



AUTOUR DE LA MAISON ET AU JARDIN

- ... récupérer l'eau de pluie pour arroser mes plantes ?
- ... choisir une crème solaire biodégradable et respectueuse des océans ?
- ... utiliser moins d'eau pour laver ma voiture et la laver uniquement si vraiment nécessaire ?
- ... jardiner au naturel ?
- ... permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer en évitant d'imperméabiliser mon sol ?
- ... prendre une douche plutôt qu'un bain ?
- ... arroser mieux mon jardin ? Je peux biner régulièrement, arroser le soir, pailler au pied de mes plantes, profiter des pluies et ne pas arroser la pelouse pendant les fortes chaleurs
- ... limiter ma consommation en m'équipant d'appareils économes en eau ? Chasse d'eau, lave-vaisselle, pomme de douche à faible consommation d'eau, réducteurs de débit des robinets...
- ... faire attention à ne pas laisser couler l'eau inutilement au robinet ?
- ... faire attention à ne pas jeter de déchets dans les toilettes et les lavabos (couches, lingettes, peinture, white-spirit...) ?
- ... réduire le gaspillage en réparant les fuites (chasses d'eau, robinets) ?
- ... choisir des produits d'entretien biodégradables et sans phosphate ?

À LA MAISON



Participons tous à préserver notre eau en faisant attention à notre consommation et en veillant à ne pas la polluer !



Pour en savoir plus

Les ressources utiles

sudalsace-largue.fr

eau-rhin-meuse.fr

epage-largue.eu/riviere-largue

maison-nature-sundgau.org

Communauté de Communes Sud Alsace Largue

7 rue de Bâle 68210 DANNEMARIE

03 89 07 24 24 // info@sudalsace-largue.fr

sudalsace-largue.fr